MORGES | POMPIERS DÉLOGÉS **Le bâtiment actuel du service du feu devrait disparaître à terme si l'on en croit la demande de crédit d'étude qui sera déposée ce mercredi auprès du Conseil communal. La parcelle devrait en effet accueillir la future gare routière liée au grand projet de réaménagement de la gare. Mais en attendant un déménagement ultérieur et définitif, une structure provisoire sera aménagée en face de la caserne actuelle.**